



69^{ème} congrès de la FCPE du Rhône

Mme EXBRAYAT, proviseure du Lycée je vous remercie au nom de la FCPE du Rhône de nous accueillir dans votre établissement

M. Eric DESBOS (Hôtel de la Métropole - Conseiller Membre Éducation - Collèges – Adoption)

M. Jean-Marie KROSNICKI (Inspecteur d'académie - directeur académique adjoint)

Mme Corine BENUCCI (Déléguée académique au numérique)

Chère Lydie et son conseil local qui ont préparé notre venue

Je vous remercie tous d'être venu aujourd'hui dans cette période mouvementée des élections.

Monsieur Macron a été élu dimanche président de la République en battant largement Marine Le Pen avec plus de 65% des votes exprimés. Une fois de plus, nous sommes soulagés d'avoir évité le pire en laissant l'extrême droite dictée sa loi mais il faut constater qu'aujourd'hui notre société est divisée en 2. Il appartient maintenant à notre fédération de se faire entendre par notre nouveau Président et son futur gouvernement pour porter notre projet éducatif. Je vous propose d'interpeller nos candidats aux élections législatives pour faire connaître nos propositions pour construire l'école de la réussite de tous et poursuivre la refondation de l'école.

Le programme de Monsieur Macron sur l'éducation commence par : « les mêmes chances pour tous nos enfants ».

Un bon début quand il précise qu'il donnera le « choix aux communes » d'organiser le temps scolaire, avec aucune précision sur le maintien ou non des 5 matinées.

Nous disons non à cette proposition ; l'intérêt des enfants doit être préservé et ce qui est central, le rythme des enfants, doit passer au premier plan. Cette condition exige donc de fixer un cadre aux collectivités et de ne pas leur laisser choisir en fonction des seuls intérêts financiers, techniques ou organisationnels, mais j'ai des doutes et aucune illusion concernant certaines

communes qui n'hésiteront pas à revenir en arrière alors que la réforme commençait juste à porter ces fruits.

Plus d'autonomie aux équipes enseignantes : une chance, sûrement car nous faisons confiance aux enseignants pour mettre tout en œuvre pour la réussite des élèves, mais nous resterons vigilants pour qu'aucun élève ne soit oublié et que dans chaque établissement, un projet établi en concertation avec les parents soit profitables à tous.

Certes, nous pouvons saluer certaines annonces concernant la priorité aux primaires, les petits effectifs des CP en zone prioritaires, la culture ..

Mais peu, voir pas de propositions concernant l'enseignant professionnel qui a pourtant un besoin pressant de réhabilitation auprès des familles et de perspectives pour être une réelle chance pour les élèves.

Et pour conclure ce point d'actualité, notons le peu d'importance donné à la place des parents d'élèves, même si notre président a précisé qu'il travaillerait avec les associations et qu'il a rappelé son attachement à la coéducation.

Quelques victoires ont ponctuées cette année scolaire, dont vous avez régulièrement informées ; je vais revenir sur celle qui concerne la restauration scolaire :

Nous avons le plaisir de vous annoncer en ce début d'année 2017 l'accès à la cantine sans discrimination est enfin garanti par la loi.

Les députés ont voté en décembre la version définitive de la loi Egalité et citoyenneté. Nous avons réussi à faire introduire cette disposition à l'article 47 en première lecture.

Aujourd'hui, c'est une belle victoire, obtenue après 10 ans de bataille juridique et législative. Bravo à la mobilisation de la FCPE nationale, mais c'est aussi notre mobilisation sur le terrain qui a payé (affaire d'Oullins).

Je ne me priverai pas du plaisir de vous lire l'article L.131-13 du Code de l'Education en vigueur depuis le 27 janvier 2017 :

« Art. L. 131-13.-L'inscription à la cantine des écoles primaires, lorsque ce service existe, est un droit pour tous les enfants scolarisés.

Il ne peut être établi aucune discrimination selon leur situation ou celle de leur famille. »

Pour information, la ville de Villeurbanne a modifié son règlement dans ce sens.

Les effectifs, Monsieur l'Inspecteur Académique nous a annoncé en ce début d'année 2017 que les seuils d'ouvertures et fermetures des classes de maternelle vont être baissés. Une mesure attendue et revendiquée depuis de nombreuses années maintenant lors des Conseils départementaux et académiques de l'éducation nationale.

Nous regrettons juste qu'elle n'ait pas été étendue aux classes élémentaires.

Comme je ne veux pas être trop longue d'autant que Pierre aura l'occasion de revenir sur nos actions et m'appesantir sur le futur dans cette année d'élection, je vais conclure en souhaitant la bienvenue au nouvel inspecteur d'académie, directeur académique des services de l'éducation nationale, Monsieur Guy CHARLOT dans nos territoires de la Métropole de Lyon et du département du Rhône et souhaiter bonne continuation à Monsieur Couturaud nommé Vice-Recteur de Polynésie Française.

Je déclare le 69^{ème} congrès de la FCPE du Rhône ouvert.